ANNONCES LÉGALES

Société des Forges et Ateliers DU NORD

Société anonyme au capital de 250.000 francs

Siège social : 3, Rue des Jardins-Caulier, à LILLE

CONVOCATION

pour l'Assemblée Générale Ordinaire

Messieurs les Actionnaires de la société Anonyme des Forges et Ateliers du Nord, dont le siège est à Lille-Saint-Maurice, rue des Jardins-Caulier, n° 3, sont convoqués en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE, le Mercredi 24 Juin 1908, à dix heures et demie précises du matin, 131, rue Nationale, à Lille, conformément aux articles 22, 43 à 37 des statuts.

Ordre du jour :

Bilan au 31 Mars 1908 ;
Rapport du Commissaire des comptes ;
Démission et nomination d'administrateurs ;
Démission d'un commissaire des comptes ;
Rapport du Conseil d'administration.

Le président du Conseil d'administration,
Claude GUILLEMAUD.

Extrait des Statuts :

Article 45. — Est de droit membre de l'Assemblée générale tout titulaire ou porteur de cinq actions au moins.

Tous propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à 5, peuvent se réunir pour former le nombre de cinq et se faire représenter par l'un d'eux.

De même, des actionnaires, ayant moins de cinq actions, peuvent se réunir à un actionnaire ayant plus de cinq actions dans le but d'augmenter son capital et le nombre de ses actions.

Article 46. — L'assemblée générale est régulièrement constituée lorsque les actionnaires présents ou représentés réunissent dans leurs mains le quart au moins du capital social, sauf les cas prévus à l'article 49.

Article 51. — Les actions sont déposées au siège social cinq jours avant celui où doit avoir lieu la réunion ; il est remis à chaque déposant une carte personnelle, mentionnant le nombre d'actions déposées et le nombre de voix auquel ce dépôt donne droit. Cette carte donnera entrée à l'assemblée générale.

Société des Forges et Ateliers DU NORD

Société anonyme au capital de 250.000 francs

Siège social : 3, Rue des Jardins-Caulier, à LILLE

CONVOCATION

pour une Assemblée Générale Extraordinaire

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Forges et Ateliers du Nord, dont le siège est à Lille-Saint-Maurice, rue des Jardins-Caulier, n° 3, sont convoqués en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, le mercredi 24 juin 1908, à 11 heures précises du matin, 131, rue Nationale, Lille, conformément aux articles 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 53, 54, 59 et 60 des statuts.

Ordre du jour :

Bilan au 31 Mai 1908 ;
Rapport du Commissaire des comptes et du Conseil d'Administration.
Dissolution de la société.
Nomination d'un liquidateur.
Proposition d'acquisition.

Le président du Conseil d'administration,
Claude GUILLEMAUD.

Extrait des Statuts :

Article 59. — La prorogation ou la dissolution anticipée de la société ne peuvent être valablement prises qu'avec le concours d'actionnaires réunissant au moins la moitié du capital social.

Article 50. — En cas de perte des trois quarts du fonds social, les administrateurs devront convoquer l'assemblée générale, conformément à l'article 37 de la loi du 24 juillet 1867, à l'effet de statuer, s'il y a lieu, de prononcer la dissolution de la société.

Compagnie Anonyme Continentale pour la Fabrication des Compteurs à Gaz et autres Appareils

I. — Aux termes d'une délibération en date du six décembre mil neuf cent sept, dont une copie est demeurée annexée à la minute d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu par M° Massion, notaire à Paris, le vingt-quatre Avril mil neuf cent huit.

L'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie anonyme continentale pour la fabrication des compteurs à gaz et autres appareils, dont le siège est à Paris, rue Pétrelle, n° 9, a décidé d'augmenter le capital social de douze cent cinquante mille francs par la création de deux mille cinq cents actions de cinq cents francs à émettre en deux ou plusieurs tranches, à l'effet de porter le capital social à trois millions.

Et que la première augmentation serait d'abord réalisée par l'émission de mille actions nouvelles émises contre espèces, au taux minimum de huit cents francs chacune, dont cinq cents francs représentant le capital nominal et le surplus représentant une prime, [illegible] de la Compagnie, et [illegible] acquise au [illegible] capital, et qui serait portée au compte de réserve spéciale.

Tous pouvoirs ont été donnés au Conseil d'Administration pour faire cette émission, en fixer les conditions, faire toutes déclarations notariées de souscriptions et de versements, et faire remplir toutes formalités pour la régularisation de cette augmentation de capital.

II. — Suivant acte reçu par M° Massion, notaire à Paris, le vingt-quatre Avril mil neuf cent huit, les membres composant le Conseil d'Administration de la compagnie continentale pour la fabrication des compteurs à gaz et autres appareils, ont déclaré que les mille actions de cinq cents francs chacune qui étaient à émettre, ont été souscrites par diverses personnes, et qu'il a été versé en espèces par chaque souscripteur, une somme égale au quart de chacune des actions par lui souscrites, soit au total une somme de cent vingt-cinq mille francs, et qu'en outre, chaque souscripteur a encore versé en espèces à titre de prime, une somme de trois cents francs par chacune des dites actions, soit au total trois cent mille francs, et ensemble une somme de quatre cent vingt-cinq mille francs déposée dans les caisses de la Compagnie.

Auquel a été et demeure annexé un état certifié, contenant les noms, prénoms, qualités et demeures des souscripteurs, le nombre des actions souscrites, et le montant des versements opérés par chacun d'eux.

III. — Par une délibération en date du quinze mai mil neuf cent huit, dont une copie a été déposée pour minute à M° Massion, notaire à Paris, par acte du vingt-six du dit mois.

L'assemblée générale de tous les actionnaires anciens et nouveaux de la Société Anonyme Continentale pour la fabrication des compteurs à gaz et autres appareils, a reconnu la sincérité de souscription et de versement faite par le Conseil d'administration, aux termes de l'acte reçu par M° Massion, notaire à Paris, le vingt-quatre avril mil neuf cent huit.

Et a remplacé et modifié ainsi qu'il suit l'article 5 des statuts.

Article 5. — Le capital social est fixé à deux millions deux cent cinquante mille francs, divisé en quatre mille cinq cents actions de cinq cents francs chacune, dont un million sept cent cinquante mille francs formant le capital originaire, et cinq cent mille francs montant de l'augmentation résultant des décisions de l'assemblée générale extraordinaire des six décembre mil neuf cent sept et quinze mai mil neuf cent huit.

Des expéditions de la délibération du six décembre mil neuf cent sept, de l'acte notarié du vingt-quatre avril mil neuf cent huit, et de la liste y annexée, ainsi que de la délibération du quinze mai mil neuf cent huit, ont été déposées aux greffes du Tribunal de commerce de Lille et de la Justice de Paix du quatrième arrondissement, le six juin mil neuf cent huit.

Pour extrait :
45273 (Signé) : MASSION.

Société Anonyme du Gaz d'Annœullin

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le lundi 22 courant, à onze heures du matin, au siège social, à l'usine à gaz.

Ordre du jour :

1° Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1907.
2° Rapport du commissaire censeur.
3° Approbation des comptes, s'il y a lieu.
4° Nomination d'un administrateur, en remplacement d'un sortant rééligible.
5° Nomination d'un commissaire censeur pour l'exercice 1908.
6° Divers.

Le Président du Conseil d'Administration,
A. BELLE.
45536

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

Extrait d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Lille, le 5 juin 1908, à la charge de M. Alphonse GAEREMINCK, débitant à Lille, rue des Postes, cour Gaeremynck.

Le Tribunal déclare le susnommé en état de faillite ouverte ; fixe provisoirement à la date du 5 juin 1908, l'époque de la cessation des paiements. Nomme pour juge-commissaire de la dite faillite M. Bal, l'un des membres du Tribunal, et pour syndic provisoire, M. Debouvry, comptable à Lille.
45251

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

Extrait d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Lille, le 5 juin 1908, à la charge de M. Adolphe GAEREMINCK, ex-cabaretier, à Lille, rue Saint-Pierre-Saint-Paul, 21.

Le Tribunal déclare le susnommé en état de faillite ouverte ; fixe provisoirement à la date du 5 juin 1908, l'époque de la cessation des paiements. Nomme pour juge-commissaire de la dite faillite M. Bal, l'un des membres du Tribunal, et pour syndic provisoire, M. Debouvry, comptable à Lille.
45250

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

Extrait d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Lille, le 5 juin 1908, à la charge de [illegible] LENSMAN, cabaretière, à Lille, rue Ban-de-Wedde, 2.

Le Tribunal déclare la susnommée en état de faillite ouverte ; fixe provisoirement à la date du 5 juin 1908, l'époque de la cessation des paiements. Nomme pour juge-commissaire de la dite faillite M. Bal, l'un des membres du Tribunal, et pour syndic provisoire, M. Debouvry, comptable à Lille.
45249

Les annonces [illegible] les mieux faites, les meilleur marché, sont imprimées au Progrès du Nord, rue de Béthune, 27, à Lille.

IMMEUBLES à vendre

Étude de M° HENNION, notaire à Comines

Ville de Comines
1° Rue d'Hurlupin, n° 36

Grande Maison

transformable en 2 demeures.

2° Même rue, entre les numéros 36 et 40

Terrain à bâtir

sur un front de 5 mètres.

3° Même rue, numéros 115 et 117

Deux Maisons

pouvant convenir pour estaminet ou commerce.

A VENDRE

publiquement
Par suite de décès

Le MARDI 9 JUIN 1908, à 3 heures, en la mairie de Comines, par M° HENNION.

Nota. — L'adjudication de la petite ferme, sise à Comines, occupée par M. Charles [illegible], n'aura pas lieu, ce bien étant vendu.
45247

Étude de M° DELEPLANQUE, Docteur en Droit, Notaire à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, n° 58.

VILLE DE LILLE
(Faubourg-des-Postes)

DEUX MAISONS

Rue Druelle, 21 et 23

A VENDRE

PUBLIQUEMENT
Pour sortir d'indivision

Le LUNDI 22 JUIN 1908, à deux heures précises, en la suite des adjudications des notaires de Lille.

Louées chacune 20 fr. 50 par mois.

Mise à prix pour chaque maison : 2.000 francs.

S'adresser en l'étude de M° Deleplanque, et voir les affiches.
14j.45245

Étude de M° Jules DELMOTTE, notaire à Lille, rue du Molinel, 42.

VILLE DE LILLE
Rue de Douai, n° 40

Terrain à bâtir

d'une contenance de : 598 m.q. 50 d.m.q.

A VENDRE

PUBLIQUEMENT

Le LUNDI 22 JUIN 1908, à deux heures de l'après-midi, en la salle des adjudications de la chambre des notaires de Lille, 7, rue Puébla, par le ministère de M° DELMOTTE, notaire.

Libre d'occupation

Mise à prix : 21.000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser audit notaire.
45244

Étude de M° PASTEAU, notaire à Lille, rue Jean-Sans-Peur [illegible], 5.

A VENDRE

publiquement

Le LUNDI 22 JUIN 1908, à 2 heures, de l'après-midi, en la salle des adjudications des notaires de Lille, rue Puébla, 7.

Commune de Sequedin
Lieu dit « Les Brûlés »

1 hectare 12 ares 45 centiares de

Terre de Labour

en 2 parcelles, l'une de 56 a. 44 centiares, et l'autre, de 56 a. 1 centiare.

Entrée en jouissance : 1er octobre prochain

Occupation : Bail expirant le dit 1er octobre, loué à M. Bonzel, avec chasse, jusqu'au 1er octobre prochain, moyennant 195 fr. par an.

Mise à prix : 3.800 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M° PASTEAU.
18j.45242

ROOST-WARENDIN

Belle Maison de campagne

avec 1 hect. 50 ares, parc, écuries, remises, etc.

A VENDRE

S'adresser à M. Grammont, maire à Roost-Warendin.
e.o.45233

Étude de M° Henri BOUCHART, notaire, à Lomme

VILLE DE LILLE
Rue des Vinaigriers, n° 25

Belle Maison

A usage de commerce
Libre d'occupation

A VENDRE

Aux enchères publiques

Le LUNDI 15 juin 1908, à deux heures de l'après-midi, à Lomme, en l'étude et par le ministère de M° BOUCHART, notaire.

Pour tous renseignements, s'adresser à M° BOUCHART, notaire.
[illegible]

IMMEUBLES A LOUER

Maison de Commerce

On demande à louer pour le 1er octobre, au centre de la ville, un REZ-DE-CHAUSSÉE, à usage de commerce. Réponse sous les initiales D. B.

MAISON DE RENTIER

On demande à louer, à Lille ou à Saint-Maurice MAISON DE RENTIER avec jardin, dans les prix de 12 à 1500 fr. Réponse aux bureaux du journal sous le numéro 112.

VENTES DIVERSES

Étude de M° VERDONCK, commissaire-priseur, à Roubaix

VILLE DE ROUBAIX
10, rue Neuve, 10
Par suite de liquidation judiciaire

VENTE PUBLIQUE

D'UN

Matériel d'Imprimerie

A l'état neuf

Les LUNDI 15 et MARDI 16 JUIN 1908, à 9 heures et à 2 heures, M° VERDONCK procédera à cette vente, à la requête de M. Jambart, avocat-agréé, à Roubaix, liquidateur.

N.-B. — Le catalogue se distribue à l'Hôtel des Ventes, 20, rue Nain, à Roubaix.
14j.4173

Secret de Fabrication

Personne possédant le secret de la fabrication de différents vernis, désire le céder. Réponse au bureau du journal aux initiales D.S.F.

Manège

à deux chevaux, en parfait état, à vendre, s'adresser à M. Verdavoir-Lemaire, négociant, à Auchy, par Orchies.
45259

CESSIONS

Étude de M. L. MONTAIGNE-DELOS, gradué en droit, rue Solférino, 320 bis, Lille.

A CÉDER

SALON DE COIFFURE à Lille, clientèle bourgeoise, pour se retirer, reprise 2.500 fr., facilités. Bureaux de 2 h. à 6 heures.
45268

A CÉDER

TABACS, VINS et LIQUEURS l'un des plus importants de Lille Maison formant coin de rues, très populeuses. Bénéfices nets : 12.000 francs environ. Pour se retirer.

Réponse au bureau du journal aux initiales D. A. L.
12j.45255

Vendeurs !

CONFIEZ VOS CESSIONS A L'AGENCE NOTARIALE (solution rapide)

ACQUÉREURS !

Consultez le répertoire de ladite AGENCE
(Rien à payer)
Direction à LILLE
51, rue Jacquemars-Giélée, 51
Succursale à DUNKERQUE
AVANCES DE FONDS
45129

Agence Régionale à Lille [illegible] 1885 [illegible] PETIT [illegible] 131, Rue Nationale Téléphone 10-27

A CÉDER

TRÈS IMPORTANTE BRASSERIE. L'une des plus fortes du Nord. Bénéfices nets annuels supérieurs à cent mille francs. Clientèle bonne considérable. Prix et conditions à s'entendre.

MINOTERIE, aux environs de Lille. Très bonne situation industrielle. 130 quintaux par jour. Matériel perfectionné en excellent état.

ÉTABLISSEMENT DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES. Spécialités ne demandant pas de connaissances spéciales. Atelier moderne. Outillage et matériel en excellent état. Bénéfices nets : 35.000 francs environ. Après fortune.

CHROMO - LITHOGRAPHIE, en pleine prospérité. Bénéfices nets : 40.000 francs environ. Matériel en excellent état. Cédant accepterait association.

SCIERIE MÉCANIQUE ET NÉGOCE DE BOIS exploités de père en fils. Excellente réputation. Moyenne des bénéfices nets : 25.000 francs. Prix de cession avantageux. Après fortune.

IMPRIMERIE TYPO-LITHO, occupant 40 ouvriers. Moyenne des bénéfices nets : 20.000 fr. [illegible] Cédant resterait temps utile pour mise au courant. Après fortune.

FABRIQUE DE CAISSES [illegible] à Boulogne-sur-Mer. Bénéfices nets : 20.000 francs environ. Pour se retirer.

NÉGOCE DE MAROQUINERIE ET BIMBELOTERIE. Maison de gros, existant depuis un siècle, et ayant toujours été tenue par la même famille. Pas d'enfants pour succéder. Bénéfices nets : 30.000 francs. Affaire de tout premier ordre et de simple direction.

ARTICLES POUR SELLIERS ET BOURRELIERS, maison de gros, faisant un chiffre d'affaires de 250.000 à 300.000 francs. Bénéfices importants. Le cédant a réalisé une fortune de 600.000 francs en 25 ans.

QUINCAILLERIE en gros Ferronnerie et articles de bâtiments. Bénéfices nets : 15 à 20.000 fr., susceptible d'augmentation. Concours du cédant assuré pendant deux années.

ÉPICERIES, Gros et Détail. Maison de premier ordre. Chiffre d'affaires : 450.000 francs. Bénéfices importants. Prix et conditions à s'entendre. Après fortune.

GRAINS ET FOURRAGES, l'une des plus importantes maisons du Nord, 6 chevaux et 10 camions. Belle installation et jolie habitation. Bénéfices nets : 20 à 22.000 francs. Conditions à débattre.

COULEURS ET DROGUERIES gros et détail. Recettes annuelles : 600.000 francs. Bénéfices importants. Prix et conditions à discuter. Après fortune.

LIBRAIRIE - PAPETERIE, située dans grande ville, à une heure de Paris, communications faciles avec le Nord. Centre universitaire important. Fournisseur de tous les établissements d'instruction du département, sans distinction. Chiffre d'affaires : 180.000 francs. Après fortune.

Les renseignements sont fournis sans aucun frais et un expert-comptable est mis gratuitement à la disposition des acquéreurs, pour leur faciliter l'étude des affaires soumises à leur examen.

[illegible] PETIT — Renseignements Gratuits — Rien à Payer
11j.45253

A CÉDER

A ménage sérieux disposant de quinze mille francs

LIBRAIRIE CLASSIQUE PAPETERIE - MAROQUINERIE en pleine prospérité, située ville agréable. Très belle clientèle de tout repos. Bénéfices nets : 17.000 francs environ, susceptible d'augmentation. Occasion à saisir.

Réponse au bureau du journal aux initiales N. K. L.
12j.45254

A CÉDER

Très Beau Café

[illegible] par [illegible]. — Départ forcé. [illegible] — S'adresser [illegible], rue Louis-Lefebvre (face gare des voyageurs), Brasserie du Vivier, Tourcoing.
5567

OFFRES ET DEMANDES d'Emplois

S'adresser aux bureaux du *Progrès du Nord*, 27, rue de Béthune, LILLE, aux bureaux de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, 7, rue de la Concorde, à ROUBAIX ; rue Verte, 53, à TOURCOING ; chez notre correspondant de VALENCIENNES, 9, passage Broca. — Et à tous les Correspondants et Dépositaires du Journal.

IMPORTANTE MAISON du BEAUJOLAIS

On demande des REPRÉSENTANTS sérieux. S'adresser poste restante, 9, Pontanevaux (S.-et-L.).
no.45037

Marchand Tailleur

Forte maison de Charleroi (Belgique), demande un bon premier COUPEUR. Écrire en citant références aux initiales J.N. 13, à Charleroi-Sud, poste restante.
45271

ON DEMANDE

JEUNE HOMME de 17 à 20 ans, ayant belle écriture et libre de suite, pour travail de bureau.

Réponse au bureau du journal aux initiales B.E.F.
9j45257

Ouvrier gantier

très adroit, est demandé pour réparations à faire chez lui. Écrire G.A.N.T., bureau du journal.
8j45272

MARINIER

27 ans, demande place bureau, magasin ou emploi analogue. Très bonnes références. Écrire au bureau du journal aux initiales A.D.
no.

Forgerons

On demande de bons forgerons à l'usine Seynave-Dubocage, à Croix-Wasquehal. Travail assuré et bien rétribué.
45210

LEÇONS de Piano et Mandoline. — Prix modéré. — S'adresser rue de Cambrai, 140, à Lille.

Homme marié

32 ans, sérieux, désire emploi garçon de bureau ou de courses. Réponse au bureau du journal aux lettres J. M.

AVIS DIVERS

Tumeurs

CANCERS et FIBROMES

Écrire à M. VIALLET, 14, rue Humbert, Grenoble (Isère), qui indique gratuitement remède infaillible.
45219

LA Cie SINGER

MACHINES A COUDRE
ROUBAIX, 20, Grande-Rue
TOURCOING, 37, Rue Nationale

GRAND PRIX Exposition Universelle 1900 — 7 GRANDS PRIX Exposition de Saint-Louis 1904

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS ALLEMANDES
Exiger le nom SINGER sur le bras de la Machine
R3-62

COMPAGNIE DU GAZ de Roubaix

16, Rue du Curé, ROUBAIX

Éclairage et Chauffage

Appareils de tous types et de tous prix pour l'éclairage au Gaz et à l'Électricité : lustres, suspensions, girandoles, appliques, etc.

Articles divers pour l'incandescence par le gaz.

Appareils pour la Cuisine et le Chauffage des appartements réchauds, cuisinières en fonte ou émaillée, foyers en tous genres, au gaz et au coke, pour salons et salles à manger.

Réchauds à gaz pour cabinets de toilette et pour repasseurs, pâtissiers, chapeliers, tailleurs, coiffeurs.

Chauffe-bains à gaz perfectionnés.

Voir Exposition, 16, rue du Curé, Roubaix.
4160

TÉLÉPHONE 1667

VENDEZ BIJOUX DIAMANTS Or et Platine DENTS & DENTIERS chez CACAN R. de Béthune 55

TÉLÉPHONE 1667
45117

MOUVAUX

Chaque contribuable de Mouvaux peut recevoir 0.25 centimes pour chacune des vieilles feuilles de contributions de 1906 et 1907 dont il ne fait plus rien. S'adresser *Agence Générale*, à Roubaix, rue de la Gare, 64.
no.4169

VINS GARANTIS NATURELS

sur facture

Rouge de table 9°5 à 70 fr. la pièce ; Rouge extra 10° à 80 fr. la p. ; Blanc sec sup. 10° à 100 fr. la p., chaque pièce 215 à 220 litres. Fûts perdus franco port et régie. Contre remb. 4 % 30 jours, 2 % 90 jours. Echant. 0.60, déduits sur facture. PRIME : deux bouteilles Malaga à chaque pièce. Écrire BONFILS-ROUX, viticulteur à Beauvoisin (Gard).
45226

AVIS

Pour avoir la véritable Pantoufle en drap militaire de l'Équipement, exempte de tout vice, exiger que la marque ci-contre (J.M.) se trouve sous la semelle.

Dépôt et fabrication chez M. MICHALLAT
54, rue Jean-Bart, 54, Lille
45790

PLUS DE MAUVAISES VUES

Le nouveau verre diaphane, à [illegible], par lequel tout le monde verra comme à 15 ans, fortifie les vues affaiblies par l'âge, le travail ou les maladies. — Lunettes et pince-nez depuis 1 fr. 50. — S'adresser chez M. BERTEN, opticien-spécialiste, rue Jeanne-Maillotte, 3, près le boulevard Faidherbe, Lille.
45301

BACHES

Camionneurs, Chauffeurs, Industriels, exigez pour la couverture de vos voitures, chariots et autos, les

Tissus « STÉGANIQUES »

les seuls vraiment imperméables

Ces tissus sont imperméabilisés sans emploi d'aucune huile, d'où longue durée.

Seul concessionnaire pour Lille, Roubaix, Tourcoing, Paul DERIEUVRE fils, 7, rue d'Amiens, Lille.
45272

500 FRANCS

peuvent être gagnés par tous les gens intelligents sans autre risque que celui d'adresser à Monsieur VOLDOIRE, 4, square Maubeuge, PARIS, une enveloppe timbrée à votre adresse.

Réponse vous parviendra par retour du courrier.

Grand Assortiment de LINOLÉUMS

(Plus de 200 Pièces)
Spécialité de LINOLÉUMS INCRUSTÉS
chez MARTIN et CORNU 104, rue Solférino, 104 LILLE

PRÉSERVATIFS

BAUDRUCHE ET CAOUTCHOUC

Envoi gratuit sous pli cacheté, du prix courant sur demande à C. MARTIN, seul Fabricant

Rue d'Alsace, à COURBEVOIE (Seine).

Royal Windsor

[illegible]

Entrepôt : 28, rue d'Enghien, PARIS

AVOCAT

CONSULTATIONS PAR CORRESPONDANCE [illegible] GAURE, officier d'académie, avocat, rue Soufflot, 22, Maison Maranzy, PARIS.

COUVEUSES

SÉCHEUSES — ÉLEVEUSES

Les TROIS [illegible] 3 semaines à l'essai

PRIX FRANCO de PORT et D'EMBALLAGE
Pour 50 œufs 40 fr. [illegible] 300 œufs 110 fr.

PRIX et Renseignements franco sur demande. Superbe brochure d'élevage, [illegible] catalogue, 125 pages, 90 gravures, franco contre 30 centimes en timbres.

L. HAVET, grand élevage de Beaumont par Couches (Saône)

GRANDE LOTERIE

Prix du Billet 1 Fr. — Prix du Billet 1 Fr.

de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord

GROS LOT : 100.000 Frs

1 LOT de 10.000 frs

1 LOT de 5.000 frs

306 LOTS de 1.000 à 20 Frs

DÉPÔT GÉNÉRAL : 19, Rue Faidherbe, LILLE

EN VENTE PARTOUT

et chez les dépositaires et porteurs du PROGRÈS DU NORD et de L'AVENIR de Roubaix-Tourcoing, ainsi qu'au Bureau, rue de Béthune, 27, Lille.

Ventes par MM. les Notaires de Lille

Salle des Adjudications, 7, rue Puébla, 7, à deux heures précises, le Mardi 9 Juin 1908
à l'extinction des feux au plus offrant, et même pour la mise à prix à défaut d'autre enchérisseur

NOTAIRES	DÉSIGNATION SUIVANT L'ORDRE DES VENTES	LOYERS	MISES A PRIX
M° Mabille de Poncheville	1. — Lille, 13, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, et cour du Coq-d'Inde, parts D, Maison à usage de commerce	1.200 pl. charg.	16.000
id.	2. — Lille, 10, rue du Coq-d'Inde, Maison à usage de journalier	144	2.000
id.	3. — Lille, 19, rue du Poids, Maison à usage de rapport	1.524	11.000
id.	4. — Lille, 34, rue de la Vignette, Maison à usage de commerce	700 p. charges	9.000
id.	5. — Lille, 34, rue du Bois-Saint-Sauveur, Maison à usage de rentier	Libre	16.000
id.	6. — Lille, 103, rue de Paris, Maison à usage de commerce	3.000 pl. charg.	45.000
M° ROUSSEL	7. — Lille, 81, rue d'Isly, Maison		10.000
id.	8. — Lille, 3, boulevard de Metz, Maison	540	6.000
M° DELEDICQUE	9. — Lille, 3, rue d'Angleterre, Grande Maison de maître	Libre	20.000
M° DELMOTTE	10. — Lille, 15, rue du Molinel, Maison à usage de commerce	700 p. charges	9.000
M° DESROUSSEAUX	11. — Lille, 5, rue [illegible], Maison à usage d'estaminet et cité de 18 maisons		25.000

7145063